Nations Unies S/PV.8738



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8738e séance

Vendredi 28 février 2020, à 16 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Heusgen
	Chine	M. Zhang Jun
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Craft
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	Mme Morrison González
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-05355 (F)







La séance est ouverte à 16 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à qui je donne la parole.

Le Secrétaire général : Si vous me le permettez, Monsieur le Président, ce sera Mme Rosemary DiCarlo qui fera l'exposé au Conseil de sécurité au nom du Secrétariat.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Cependant, je voudrais, en quelques mots, exprimer ma profonde inquiétude quant à ce qui me semble être la nature changeante du conflit à Edleb. Le Conseil est bien conscient de la situation humanitaire désespérée dans la région, notamment dans le sillage de la dernière offensive. Mais, au-delà de cette situation humanitaire désespérée, je crois qu'il est important de reconnaître que le conflit a changé de nature et que nous assistons ces derniers jours à une très forte escalade.

Je tiens à saisir cette occasion pour dire ma profonde gratitude à l'Ambassadeur Nebenzia, de la Fédération de Russie, et à l'Ambassadeur Sinirlioğlu, de la Turquie, qui se sont toujours mis à ma disposition, et qui ont non seulement permis les contacts nécessaires mais aussi facilité, avec ces deux pays, d'autres contacts qui m'ont été très utiles dans ma détermination à suivre de très près les événements.

De fait, si l'on regarde ce qui s'est passé ces derniers jours, sachant qu'il y a eu une conversation téléphonique entre les Présidents turc et russe ce matin et qu'une délégation russe s'est rendue à Ankara, se réunissant avant-hier, hier et aujourd'hui, sans qu'une solution – pour autant que je sache – ait été trouvée, je pense que tout cela crée un environnement dans lequel le risque d'une escalade incontrôlée, compte tenu du nombre de forces à Edleb et dans les environs, ne doit pas être pris à la légère.

Lorsque j'insiste sur la nécessité d'arrêter les combats et de convenir d'un cessez-le-feu, je tiens donc compte non seulement des conséquences humanitaires des combats – et bien sûr, une escalade, quelle qu'elle soit, aurait inévitablement des conséquences humanitaires plus désespérées – mais aussi de l'énorme risque qu'une éventuelle escalade pourrait, en soi, représenter un conflit de nature différente, susceptible d'avoir des effets beaucoup plus tragiques.

Je voudrais maintenant demander à Mme DiCarlo de présenter un exposé au Conseil.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de sa présence et de ses observations.

Je donne à présent la parole à Mme DiCarlo.

Mme DiCarlo (*parle en anglais*) : Les conditions de sécurité continuent de se détériorer gravement à Edleb et dans les environs. Qu'il me soit permis de rappeler certains des événements clefs.

Au cours des neuf derniers jours, les forces du Gouvernement syrien, avec le soutien de l'armée de l'air russe, ont continué d'avancer, prenant le contrôle de nombreux villages dans le sud d'Edleb. Les frappes aériennes se poursuivent également dans les zones de première ligne et dans les centres de population très éloignés des combats. Durant la même période, des groupes armés non étatiques ont lancé une contre-attaque dans l'est d'Edleb, reprenant la ville de Saraqeb, qu'ils avaient cédée aux forces du Gouvernement syrien ces dernières semaines. Avec cette action, le Gouvernement syrien a perdu le contrôle de l'autoroute M5, axe stratégique. Les forces turques auraient joué un rôle de soutien dans l'opération.

Les délégations russe et turque ont repris leurs discussions à Ankara à partir du 26 février. Ces discussions se poursuivent aujourd'hui, ainsi que les contacts téléphoniques présidentiels.

Le 27 février, les troupes turques ont fait l'objet de frappes sur le territoire syrien. Le Ministre turc de la défense a indiqué que 33 soldats turcs avaient été tués et 32 autres blessés par des frappes que la Turquie attribue au Gouvernement syrien. Des responsables

du Ministère russe de la défense ont confirmé qu'un nombre indéterminé de soldats turcs, qui, selon eux, se trouvaient au même endroit que des groupes armés non étatiques, avaient été touchés par les bombardements du Gouvernement syrien. Des responsables du Ministère turc de la défense ont informé qu'à la suite des frappes contre des soldats turcs, la Turquie avait visé des positions du Gouvernement au moyen d'avions, de drones armés et de tirs d'artillerie. Nous engageons instamment la Russie et la Turquie à s'employer, sur la base de leurs accords précédents, à instaurer un nouveau cessez-le-feu pour le nord-ouest de la Syrie.

Ces derniers développements se produisent dans le contexte d'une escalade militaire plus large, qui était déjà dévastatrice pour les civils dans le nord-ouest. Cela fait des mois maintenant que les bombardements et les pilonnages du Gouvernement syrien, appuyé par ses alliés, se poursuivent dans la présumée zone de désescalade d'Edleb. Des frappes aériennes et terrestres ont été menées contre des zones peuplées, apparemment sans égard pour les civils.

Près d'un million de personnes ont été déplacées depuis début décembre, beaucoup plusieurs fois, dont plus de 560 000 enfants. Elles partent vers le nord, fuyant les bombardements aériens et terrestres qui s'intensifient, pour se rendre dans des zones de plus en plus réduites où elles espèrent toujours trouver une sécurité relative.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a calculé qu'au moins 1 750 civils ont été tués depuis avril dernier. Le nombre réel est probablement plus élevé. Au total, 351 civils ont été tués rien qu'au cours des deux derniers mois. Alors que la majorité des décès civils – 94 % – sont survenus dans des zones tenues par l'opposition ciblées par les bombardements des forces progouvernementales, 6 % l'ont été dans des zones contrôlées par le Gouvernement. Cela nous rappelle que Hay'at Tahrir el-Cham, inscrite par le Conseil sur la liste des organisations terroristes, ainsi que d'autres groupes armés non étatiques, s'en prennent aussi sans discrimination à des zones peuplées. Des civils sont aussi tués dans les camps de déplacés, les écoles et les hôpitaux. Cela a lieu à la vue de tous, nuit et jour, jour après jour. Des hôpitaux sont détruits, des écoles sont détruites, des vies sont détruites, et cela a lieu sous nos yeux.

Nous continuons de venir au Conseil pour faire part d'un nombre sans cesse croissant de destructions et d'atrocités. Le Secrétaire général n'a eu de cesse de se dire alarmé par l'escalade dangereuse dans le nord-ouest de la Syrie.

L'ONU a, à d'innombrables reprises, rappelé à toutes les parties que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont tout simplement inacceptables. Nous avons maintes fois appelé à un cessez-le-feu. Nous avons réaffirmé aux parties que toutes les opérations militaires doivent respecter les règles du droit international humanitaire. Faut-il croire, si de tels actes et de telles tactiques horribles persistent malgré l'indignation mondiale, que c'est essentiellement parce que leurs auteurs ne craignent pas d'avoir à en répondre devant la justice?

Les civils à Edleb vivent quotidiennement sous la menace et la terreur, cherchant à se mettre à l'abri des frappes aériennes et de la pluie d'obus et de mortiers qui s'abattent sur eux. Ils ne veulent pas de pause dans les hostilités. Ils veulent la fin des tueries. Nous devons tous assumer la responsabilité qui nous incombe de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette violence cesse.

Le Président : Je remercie Mme DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous saluons la présence aujourd'hui au Conseil du Secrétaire général et, bien entendu, de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, et nous les remercions de leurs exposés. Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général quant à la gravité de la situation et au risque réel d'escalade, et nous faisons écho à son appel à un cessez-le-feu immédiat.

Le Conseil s'est beaucoup réuni ces dernières semaines pour dire son horreur face à la catastrophe humanitaire qui se déroule à Edleb. En effet, nous nous sommes réunis hier encore pour parler des souffrances endurées par le peuple syrien, dues à la campagne impitoyable et disproportionnée menée par le régime syrien et ses soutiens russes – des 948 000 personnes déplacées au cours des trois derniers mois, des hommes, des femmes et des enfants vivant dans des tentes en plein air, des enfants littéralement morts de froid et tués dans des attaques contre des hôpitaux, des écoles et des camps de fortune. Nous avons, au nom de l'humanité, appelé ceux qui mènent cette offensive à cesser immédiatement les hostilités. Hier, nous avons appelé l'attention sur l'immoralité et la brutalité de l'offensive

syrienne et russe et mis en garde contre le fait qu'elle risquait d'aggraver le conflit.

C'est donc avec une vive préoccupation et un profond regret qu'il a été nécessaire, du fait des attaques immorales et répréhensibles menées contre des positions turques quelques heures seulement après la séance d'hier, de convoquer une autre séance aujourd'hui. Mais il fallait que nous nous réunissions. En tant que membres du Conseil, nous avons tous le devoir, en vertu de la Charte des Nations Unies, d'assumer la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et donc d'essayer d'empêcher qu'une situation déjà dangereuse et difficile ne s'aggrave encore davantage. Il est clair que la seule voie à suivre est la cessation immédiate des hostilités et la fourniture de secours humanitaires. J'espère que tous les membres du Conseil en conviendront aujourd'hui.

Je voudrais dire que nous avons été choqués et consternés d'apprendre la mort tragique d'au moins 33 soldats turcs à la suite des attaques d'hier. Nous condamnons ces attaques, et nous exprimons nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple turcs, auxquels nous manifestons aujourd'hui notre solidarité en tant qu'alliés.

Nous sommes très préoccupés par l'incidence sur les civils de toute nouvelle escalade des hostilités. Les bombardements, les pilonnages et les combats infligent non seulement des souffrances directes aux civils, mais entravent aussi les efforts d'aide, aggravant l'ampleur de cette catastrophe. Ce sont les civils, qui ont désespérément besoin de nourriture, d'eau, de soins de santé et d'assistance pour survivre aux rigueurs de l'hiver, qui souffrent le plus. Il est vital que l'ONU et ses partenaires humanitaires puissent continuer à acheminer une aide à travers les frontières et que les acteurs humanitaires et médicaux puissent fournir en toute sécurité une assistance à tous ceux qui en ont besoin dans le nord-ouest.

Comme nous l'avons déjà dit, il est clair que le processus d'Astana n'est pas en mesure d'instaurer un cessez-le-feu durable. Le problème, fatal, avec le processus d'Astana tient à l'appui sans réserve que la Russie apporte au régime syrien et son non-respect continu des cessez-le-feu et des accords précédemment convenus, ainsi que son mépris pour le droit international humanitaire et pour le sort des Syriens. C'est pourquoi nous devons aider l'ONU et l'Envoyé spécial Pedersen à obtenir un cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie, en étroite consultation avec les parties concernées et le Conseil de sécurité. Nous appelons tous les États Membres à travailler avec l'ONU et à l'aider à atteindre cet objectif.

Répondant à l'offensive de la Syrie et de la Russie qui s'intensifie contre le peuple syrien, le Ministre britannique des affaires étrangères, Dominic Raab, a dit aujourd'hui que « rien ne justifiait un mépris aussi flagrant pour le droit international ou pour la décence humaine la plus élémentaire ».

La Syrie et la Russie doivent immédiatement couper court à cette offensive. La Russie doit faire passer l'intérêt du peuple syrien et la sécurité de la région avant ceux de la cabale meurtrière au cœur de ce conflit.

Mme Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis ne sont pas ici aujourd'hui pour écouter et débattre. Nous sommes ici pour parler de manière directe et sans réserve.

Les États-Unis condamnent dans les termes les plus fermes possibles les attaques d'hier contre les soldats turcs. Ces attaques étaient totalement injustifiées, insensées et barbares. Nous exprimons nos condoléances les plus sincères aux proches des 33 soldats turcs qui ont été tués.

Dans les jours à venir, l'engagement des États-Unis aux côtés de notre alliée de l'OTAN, la Turquie, ne faiblira pas. La Turquie a notre plein appui s'agissant de répondre, en état de légitime défense, aux attaques injustifiées contre les postes d'observation turcs, qui ont fait des morts dans les rangs de ses forces. Nous pouvons maintenant constater que la Russie et le régime d'Assad ont violé les accords de cessez-le-feu d'Astana à trois reprises : d'abord dans la Ghouta orientale, puis à Deraa et, enfin, à Edleb. Cette attaque doit servir à enterrer pour de bon le processus d'Astana, un processus en panne et irréparable, que nous ne devons pas reprendre. Nous ne pouvons pas compter sur lui dans le travail vital visant à établir un nouveau cessez-le-feu.

Dans cet esprit, les États-Unis appellent à un cessez-le-feu immédiat, durable et vérifiable dans le nord-ouest de la Syrie. Comme l'a déclaré le Secrétaire d'État Pompeo, un cessez-le-feu permanent est la réponse à ce conflit. Nous demandons à la Fédération de Russie de laisser immédiatement ses avions de guerre au sol, et nous demandons à toutes les forces syriennes et à leurs soutiens russes de se retirer jusqu'aux lignes de cessez-le-feu établies pour la première fois en 2018. Comme le Président Trump l'a clairement indiqué, le régime d'Assad, la Russie et l'Iran doivent mettre fin à leur offensive avant que d'autres civils innocents ne

soient tués et déplacés. À cette fin, nous exhortons également le Secrétaire général à faire tout ce qui est en son pouvoir pour négocier un cessez-le-feu, car l'ONU doit jouer un rôle central et actif si nous voulons éviter une escalade encore plus importante.

La séance d'aujourd'hui porte évidemment sur le risque grave et inconsidéré que le régime d'Assad et l'offensive de la Russie font peser sur la sécurité d'un allié de l'OTAN, mais il ne s'agit pas seulement de cela. Nous nous sommes réunis dans cette salle hier (voir S/PV.8734) et nous avons entendu les récits des habitants d'Edleb, dont l'existence au quotidien se réduit tout bonnement à la survie. Au milieu des frappes aériennes russes, du froid de l'hiver syrien et des affres d'une faim persistante, le peuple syrien a désespérément besoin d'assistance; il implore notre aide et prie pour sa délivrance. C'en est tout simplement assez. J'ai dit hier que chaque pays représenté ici a un choix à faire. C'est un choix auquel nous sommes à nouveau confrontés aujourd'hui. C'est pourquoi je vais réitérer ma question : allons-nous rester passifs face à cette situation? Allons-nous rester silencieux ou allons-nous tenir nos promesses? Combien d'autres bébés devront-ils mourir de froid avant que nous n'élevions la voix et ne disions « C'en est assez! »?

Tel est le message de l'Administration Trump aujourd'hui. Face à la violence implacable contre des femmes, des enfants et des hommes innocents; face à l'obstruction de l'aide humanitaire qui sauve des vies; et face à la cruauté impardonnable envers le peuple syrien, nous disons : « Assez! C'en est tout simplement assez ».

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général pour sa présence parmi nous et surtout pour son engagement constant. Je remercie Mme DiCarlo pour son exposé.

Le Conseil s'est réuni hier au sujet de la situation humanitaire en Syrie, notamment à Edleb (voir S/PV.8734). C'est aujourd'hui notre sixième séance sur la Syrie ce mois-ci. L'heure est grave. L'escalade est là : il y a urgence à mettre un terme à l'offensive du régime, appuyé par la Russie, à Edleb.

La France est extrêmement préoccupée par les récents développements survenus à Edleb hier. Le Ministre français des affaires étrangères a exprimé aujourd'hui ses condoléances à son homologue turc, M. Çavuşoğlu. Il lui a réaffirmé la solidarité de la France avec la Turquie à la suite de l'attaque conduite contre les forces turques dans le nord-ouest de la Syrie. Je souhaite réitérer ce soir ces condoléances et cette solidarité, au nom de la France. M. Le Drian a également condamné les violations répétées, par le régime syrien et la Russie, du droit international humanitaire et la remise en cause des engagements de l'automne 2018 concernant la désescalade dans la province d'Edleb. La lutte contre des groupes terroristes ne saurait en aucun cas justifier les violations massives du droit international auxquelles nous assistons à Edleb.

Nous appelons donc à une désescalade immédiate, en écho à l'appel du Secrétaire général. Une nouvelle escalade ne serait dans l'intérêt de personne et menacerait davantage encore la paix et la sécurité internationales. Cela exacerberait une situation humanitaire déjà désastreuse, même à l'échelle du conflit syrien. On compte déjà près d'un million de personnes déplacées depuis décembre dans la province d'Edleb. Cela augmenterait le risque de dispersion des combattants terroristes.

La France s'est engagée, avec l'Allemagne, ces derniers jours, pour contribuer à une désescalade de la violence. Le Président de la République et la Chancelière en ont parlé avec le Président Erdoğan et avec le Président Poutine ces jours derniers. La France ne ménagera aucun effort, en lien avec ses partenaires, pour parvenir à une telle désescalade. Notre priorité doit donc être d'œuvrer collectivement à la mise en place d'une cessation des hostilités immédiate à Edleb. Nous appelons le régime syrien et la Russie à mettre un terme à l'offensive militaire engagée dans le nord-ouest syrien, à pleinement respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire et à en revenir aux arrangements de cessez-le-feu de l'automne 2018 pour mettre immédiatement un terme durable aux hostilités. Les engagements pris doivent être tenus par tous, notamment par la Russie.

Les efforts en vue de parvenir à un cessez-le-feu doivent être collectifs. La Russie doit poursuivre les négociations avec la Turquie afin d'aboutir à une désescalade à Edleb et pour permettre la relance du processus politique. Le cadre d'Astana a montré ses limites, et il ne peut, en tout état de cause, prendre en charge toutes les dimensions du règlement de la crise, ni se substituer à un processus piloté par les Nations Unies, qui sont investies de la pleine légitimité internationale à cet égard. C'est pourquoi il est primordial que le Secrétaire général et son envoyé spécial continuent à s'impliquer pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat, durable et vérifiable, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015). Ils doivent également se consacrer à la

reprise du processus intersyrien, qui, seul, peut aboutir à un règlement de la crise et qui doit dès à présent aborder la question des élections, des réfugiés et des détenus.

Je souhaite enfin rappeler l'urgence de répondre à la crise humanitaire et d'œuvrer à une solution politique. La France continuera à se mobiliser sur le plan humanitaire, à titre national et avec l'Union européenne et ses États membres. Tout doit être fait pour garantir un accès humanitaire, y compris à travers l'aide transfrontalière. Je tiens à saluer l'initiative du Secrétaire général de déployer une mission d'urgence à Edleb dans les jours qui viennent. Nous saluons également les efforts déployés par les voisins de la Syrie pour porter assistance aux réfugiés syriens.

Enfin, le processus politique ne saurait se résumer à des discussions constitutionnelles qui, aujourd'hui, servent de paravent au régime pour poursuivre une stratégie qui se limite à la reconquête militaire. L'Envoyé spécial des Nations Unies doit en prendre acte et aborder de front les questions les plus urgentes, à commencer par la désescalade à Edleb et les conditions d'organisation des élections, qui auront lieu cette année et l'année prochaine.

Mme Morrison González (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : C'est avec un profond regret et une profonde inquiétude que nous venons dans cette salle. Malgré les appels répétés à la cessation des hostilités face aux souffrances humaines grandissantes dans le nord-ouest de la Syrie, nous sommes à nouveau réunis ici. Nous remercions la présidence d'avoir accédé à notre demande de tenir une séance aujourd'hui. Nous comprenons que la situation actuelle le justifie.

La situation de tension extrême dont nous sommes témoins laisse présager des perspectives incertaines pour la population civile. Par conséquent, la République dominicaine demande que les hostilités cessent immédiatement, que toutes les parties belligérantes fassent preuve de la plus grande retenue et que la population civile soit protégée. Les travailleurs humanitaires sur le terrain doivent pouvoir s'acquitter de leur tâche, qui consiste à répondre aux besoins de la population civile de manière sûre, complète et opportune, avant qu'il ne soit trop tard. Sans leur présence sur le terrain, la situation catastrophique de ces personnes pourrait très vite devenir la plus triste tragédie humaine de ces derniers temps. Nous leur exprimons notre appui le plus sincère et le plus déterminé pour leur action très louable. Comme l'a déclaré hier le représentant de l'Indonésie, « ils sont nos véritables héros » *(S/PV.8734, p. 17*). C'est pour cela et c'est pour eux que nous sommes ici.

Il n'y a qu'un Conseil, pas deux. Il n'y a qu'une Charte, pas deux. Et il n'y a qu'une humanité, qui est actuellement en crise. C'est notre sentiment d'humanité, de responsabilité commune à l'égard de la paix, qui doit être l'unique moteur de notre action.

Notre position à tous, sans exception, dans cette salle aujourd'hui doit être la recherche d'une solution diplomatique à l'offensive militaire en cours et la protection de la population civile. Notre inaction serait injustifiable. Il n'est d'objectif tactique ou militaire qui soit plus important que la souffrance de près d'un million de personnes déplacées, dont la moitié sont des enfants. Nous pouvons faire plus.

Nous appelons la Fédération de Russie et la Turquie à redoubler d'efforts, à adhérer de nouveau à l'accord de cessez-le-feu de Sotchi et à le mettre pleinement en œuvre. L'on peut être assuré que la République dominicaine appuiera et accompagnera tous les efforts entrepris à cette fin. À cet égard, nous soulignons qu'il importe que l'ONU, qui joue un rôle unique et irremplaçable, accompagne également ces efforts. Nous faisons écho à l'appel urgent lancé par le Secrétaire général et nous convenons avec lui que la priorité la plus urgente est de faire cesser les hostilités avant que la situation n'échappe à tout contrôle.

Enfin, nous nous associons à la douleur des familles de toutes les victimes syriennes et turques, des fils, des époux, des frères, des pères et des amis qui, comme la population civile, payent un trop lourd tribut à ce conflit dont nous savons qu'il ne peut être réglé que par des moyens politiques. En leur nom et au nom de tous les Syriens et de toutes les Syriennes de bonne volonté, nous demandons une fois de plus qu'il soit mis fin à cette tragédie.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous nous sommes réunis dans cette salle pas plus tard qu'hier, et nous ne pensions pas nous y retrouver aujourd'hui. Mais nous assistons à une escalade dramatique à Edleb. La situation est de plus en plus inquiétante – plus de 30 soldats turcs ont été tués. L'Allemagne condamne fermement cette attaque. Nous présentons nos plus sincères condoléances au Gouvernement turc et aux familles des victimes. Nous sommes pleinement solidaires de la Turquie.

Nous craignons que cette escalade ne s'étende à la région. Je ne puis que répéter ce que nous avons

affirmé à de nombreuses reprises dans cette salle : nous exigeons que la Syrie mette fin immédiatement à son offensive militaire contre les civils et les forces turques. En outre, nous exigeons que la Russie cesse d'appuyer l'offensive militaire du régime syrien.

Il n'existe pas de solution militaire au conflit syrien ou à tout autre conflit dont le Conseil de sécurité est saisi. Il n'existe pas de solutions militaires; les solutions sont politiques. Lorsque l'on opte pour des solutions militaires, ce sont toujours les civils qui souffrent. Nous le constatons en Syrie, au Yémen et en Libye, où, aujourd'hui également, des cibles civiles ont été visées par des attaques à Tripoli.

Les répercussions des frappes aériennes que mènent le régime syrien et ses alliés contre les civils à Edleb sont atroces. Je vais citer le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, qui a déclaré hier dans cette salle : « [L]es attaques aveugles contre les civils sont constitutives de crimes de guerre. Les responsables devront répondre de leurs actes » (*S/PV.8734, p. 9*). Il a également déclaré que « mettre en œuvre des mesures antiterroristes ne dispense personne … de respecter le droit international humanitaire » (*ibid.*).

Le régime syrien et la Russie doivent honorer pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, revenir aux accords de cessez-le-feu de 2018 et mettre fin aux hostilités. Nous appelons la Russie à continuer de négocier avec la Turquie pour favoriser une désescalade à Edleb et contribuer au lancement d'un processus politique.

Nous l'avons dit et redit – un cessez-le-feu humanitaire doit être instauré, et il doit l'être immédiatement. L'Allemagne, en collaboration avec la France, comme vient de le souligner mon collègue français, est prête à œuvrer au plus haut niveau à la réalisation de cet objectif avec la Russie et la Turquie.

L'espoir d'un cessez-le-feu durable émanant du processus d'Astana semble avoir été vain. Comme l'ont souligné d'autres orateurs avant moi, le processus d'Astana ne fonctionne pas. Nous appelons également le Secrétaire général à rester engagé, et nous apprécions sincèrement sa présence dans la salle aujourd'hui, qui témoigne de son attachement à cette question. Nous l'encourageons à poursuivre ses efforts personnels en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu dans les plus brefs délais.

Une solution durable au conflit syrien – je ne puis que le répéter encore et encore – ne peut qu'être le fruit d'efforts diplomatiques. Nous devons revenir à la résolution 2254 (2015). Nous devons parvenir à une solution politique sous les auspices de l'ONU. La Commission constitutionnelle doit réussir. Au lieu d'investir dans des bombes, des avions de chasse et des combats, la Russie devrait investir dans ces pourparlers de paix. Au lieu de faire des remarques cyniques à propos de radiateurs en panne, la Russie devrait investir dans l'action humanitaire et y contribuer, et elle devrait venir en aide aux populations qui subissent les terribles attaques de la Syrie, menées avec son appui.

Mon ministre l'a clairement exprimé hier :

> « [N]ous devons intensifier nos efforts pour trouver un règlement politique. Un régime qui tue et torture son propre peuple ne saurait apporter une paix et une stabilité durables à la Syrie, et la réconciliation ne fonctionnera pas si elle n'est pas accompagnée d'une obligation de rendre des comptes pour les terribles crimes commis. Ceux qui continuent de s'affronter dans cette guerre doivent finalement s'en rendre compte » (*ibid.*).

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Hier matin, nos collègues russes nous ont dit dans cette salle que le processus d'Astana fonctionnait (voir S/PV.8734). Toutefois, dans l'après-midi, une nouvelle attaque a été commise contre l'armée turque à Edleb, dans laquelle 33 soldats turcs ont perdu la vie. Je présente mes plus vives condoléances à notre collègue Feridun Hadi Sinirlioğlu, au Gouvernement turc et aux familles des victimes.

Ces soldats se trouvaient dans cette zone en conséquence d'un accord de désescalade signé en mai 2018, qui a été conclu dans le cadre du processus d'Astana. Après l'attaque d'hier, cet accord a perdu toute signification. Nos pensées accompagnent aujourd'hui les familles turques, qui se tiennent depuis si longtemps aux côtés des Syriens à Edleb et ailleurs, qui subissent des bombardements intenses depuis le début de l'offensive il y a trois mois. Rien ne saurait justifier la campagne militaire en cours du régime syrien, qui bénéficie de l'appui des forces armées et des avions de chasse russes. Au même titre que l'Union européenne et la plupart des membres du Conseil de sécurité, nous exigeons la cessation immédiate des hostilités à Edleb.

Il faut arrêter de terroriser une population civile sous prétexte de lutter contre terrorisme. L'ouverture d'un accès humanitaire sans entrave à des millions de

personnes dans le besoin restera une de nos priorités au cours des semaines et des mois à venir.

Les autres modalités de rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie ayant échoué, il est temps que le Conseil de sécurité agisse. Malheureusement, les résolutions appelant à un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire ont jusqu'à présent été bloquées. À la lumière des événements qui se sont produits, nous exhortons la Russie à réviser sa position et à donner une chance à une trêve humanitaire. L'Estonie et l'Union européenne continuent d'appeler résolument Damas à respecter le droit international humanitaire et les dispositions de la résolution 2254 (2015).

Enfin, à la lumière de l'attaque en cours, nous réitérons notre détermination à garantir l'application du principe de responsabilité en Syrie. Comme l'ont souligné nos collègues britanniques à de multiples reprises, ceux qui ont commis des crimes devront en répondre, non seulement collectivement, mais également à titre individuel. Toutes les initiatives telles que le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, créé par l'Assemblée générale, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, créée par le Conseil des droits de l'homme, et la commission d'enquête du Secrétaire général nous aideront à recueillir des preuves et à découvrir la vérité.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de ses remarques et la Secrétaire générale adjointe, Mme DiCarlo, de son exposé.

Tout d'abord, je voudrais exprimer notre vive préoccupation face à l'aggravation de la situation due à l'escalade à Edleb. À la séance d'hier consacrée aux aspects humanitaires (voir S/PV.8734), l'Indonésie a clairement souligné la nécessité urgente pour tous les pays clefs impliqués dans le conflit de cesser immédiatement les hostilités. Aujourd'hui, nous souhaitons réitérer cet appel.

L'intensification des hostilités a aggravé la situation humanitaire dans le nord-ouest. Davantage de personnes sont déplacées et leur vie est de plus en plus menacée. Nous souscrivons à la déclaration faite aujourd'hui par le Secrétaire général selon laquelle le besoin le plus pressant, c'est un cessez-le-feu immédiat avant que la situation ne devienne totalement incontrôlable. Nous exhortons à la poursuite du dialogue entre les pays clefs afin de désamorcer le conflit.

L'Indonésie se félicite des efforts déployés actuellement par les différentes parties, ainsi que des pourparlers en cours entre elles, qui visent à mettre fin à la violence. Toutefois, ces dialogues doivent avoir lieu immédiatement et se traduire par des mesures efficaces pour parvenir à un cessez-le-feu durable. La priorité actuelle doit être accordée aux civils. L'Indonésie se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles s'acquittent de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et pour qu'elles évitent tout préjudice supplémentaire contre les civils et contre les infrastructures civiles.

À mesure que les besoins en aide humanitaire augmentent, la communauté internationale doit également soutenir l'acheminement immédiat d'une aide d'urgence et financer la fourniture d'abris, de nourriture, d'articles non alimentaires et d'autres formes de soutien logistique. L'acheminement de l'aide humanitaire nécessite un accès rapide, sûr, sans entrave et durable pour l'Organisation des Nations Unies afin d'atteindre tous les civils dans le besoin dans le nord-ouest et dans d'autres régions de la Syrie. L'Indonésie encourage et appuie le renforcement de la coopération entre le Gouvernement syrien et l'Organisation à cet égard.

Le Conseil de sécurité a un rôle déterminant à jouer à l'appui des efforts humanitaires en Syrie. Ma délégation souligne encore une fois à quel point il est important que les questions d'aide humanitaire ne soient politisées par personne.

Enfin, l'Indonésie appuie fermement l'action de l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, qui a engagé les parties syriennes, ainsi que d'autres pays clefs, à essayer d'enclencher des progrès sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général et Mme Rosemary DiCarlo de leurs exposés sur l'évolution de la situation dans le nord-ouest de la Syrie.

Je voudrais déclarer pour commencer qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. Comme dans n'importe quel autre conflit, en fin de compte toutes les parties devront négocier un règlement pacifique et durable, dans l'intérêt de tous. La Syrie ne fait pas exception.

L'Afrique du Sud est extrêmement préoccupée par l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie et par la détérioration continue de la situation. Il est essentiel que toutes les parties fassent preuve de la plus grande retenue afin d'éviter que les tensions ne s'aggravent. Nous soutenons l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et sa demande que les parties évitent un affrontement militaire direct.

Toutes les parties doivent s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, s'agissant en particulier de la protection des civils et des infrastructures civiles. Comme nous l'avons déjà déclaré au Conseil, la recrudescence de la violence a un effet dévastateur sur la situation humanitaire. Nous ne pouvons pas attendre des civils innocents de la région qu'ils endurent de nouvelles épreuves ou d'autres menaces contre leur sécurité.

Le Conseil doit appeler d'une seule voix à une cessation immédiate des hostilités en Syrie, à ce que toutes les parties fassent preuve de la plus grande retenue afin d'éviter une nouvelle escalade des hostilités et à ce que les parties honorent leurs obligations internationales au titre du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils.

L'Afrique du Sud réaffirme sa position selon laquelle la seule façon de progresser, c'est un dialogue inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, visant à parvenir à une solution politique qui traduise la volonté du peuple syrien, sur la base des dispositions de la résolution 2254 (2015). La violence doit cesser et les négociations doivent commencer. Nous espérons que les discussions en cours entre la Russie et la Turquie seront fructueuses.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise tient à remercier le Secrétaire général Guterres et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés.

La Chine suit de très près l'évolution de la situation à Edleb. Le problème d'Edleb trouve son origine dans le fait que cette ville est contrôlée par les forces terroristes. Les parties concernées doivent continuer de rechercher une solution globale et à long terme au problème d'Edleb par le dialogue et la négociation. Au cours de ce processus, la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées.

Nous notons que les dirigeants de la Russie et de la Turquie restent en communication étroite. Le problème syrien a un contexte compliqué. Le Conseil doit agir de manière impartiale, objective et globale pour créer les conditions propices à un règlement politique de la crise syrienne.

Le terrorisme est l'ennemi commun de la communauté internationale. Selon le rapport du Secrétaire général, les forces terroristes s'en prennent systématiquement aux civils, aux journalistes et au personnel médical à Edleb. L'élimination des forces de la terreur est une condition nécessaire pour le rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie et dans la région. Les groupes terroristes inscrits sur la Liste du Conseil doivent être résolument éradiqués conformément aux résolutions pertinentes du Conseil et au droit international. Le sanctuaire établi par les forces terroristes en Syrie doit être liquidé.

En même temps, les opérations de lutte contre le terrorisme doivent veiller à ne pas nuire aux civils. L'origine des armes saisies au cours d'opérations antiterroristes doit faire l'objet d'une enquête et les voies d'approvisionnement en armes des terroristes doivent être éliminées. Des mesures doivent être prises afin d'empêcher les combattants terroristes étrangers de fuir vers d'autres pays et d'autres régions pour continuer de causer des ravages.

La Chine est vivement préoccupée par l'ensemble de la situation humanitaire en Syrie. Elle soutient les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour aider les réfugiés et les civils déplacés syriens. Les conditions de vie du peuple syrien sont très difficiles en raison d'années de guerre, d'infrastructures délabrées et de sanctions économiques. La communauté internationale doit doter l'ONU des fonds et des ressources adéquats afin qu'elle puisse acheminer les fournitures humanitaires aux populations dans le besoin dans l'ensemble de la Syrie. Nous constatons que le Gouvernement syrien a pris un certain nombre de décisions pour aider les opérations internationales de secours humanitaire. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires doit communiquer activement avec le Gouvernement syrien et donner la priorité aux modalités que celui-ci a fournies pour mener des opérations de secours humanitaire et répondre aux besoins en fournitures médicales dans le nord-est de la Syrie.

La Chine appuie les efforts de reconstruction menés par le Gouvernement syrien dans les zones où la situation en matière de sécurité est relativement stable, ainsi que ses activités de déminage en vue d'éliminer les

restes explosifs de guerre. Ce sont là autant de mesures qui permettront d'améliorer la situation humanitaire sur le terrain.

L'ONU doit continuer à promouvoir un processus politique syrien qui soit dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). C'est au peuple syrien qu'il appartient de trouver une solution, libre de toute ingérence extérieure, dans le cadre de ce processus.

La Chine appuie l'action du l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, qui s'attache à renforcer ses échanges avec le Gouvernement syrien et à utiliser au mieux la plateforme de la Commission constitutionnelle pour réaliser de nouveaux progrès.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Comme nous avons déjà exprimé nos positions sur les questions relatives à la Syrie à de nombreuses occasions, je ne vais pas les répéter toutes. À la lumière des derniers événements, je voudrais souligner les points suivants.

Tout d'abord, nous sommes profondément préoccupés par la récente escalade de la situation dans le nord-ouest de la Syrie et encore plus par le risque terrible d'un conflit encore plus grave et incontrôlable dans les prochains jours. Nous tenons donc à réaffirmer notre soutien à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. Nous saluons les échanges en cours entre les parties concernées à différents niveaux. Toutefois, nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à intensifier le dialogue pour trouver une solution viable au conflit dans cette région. Cela est plus nécessaire que jamais.

Deuxièmement, la position que nous avons toujours défendue est que le conflit en Syrie doit être réglé par des solutions politiques, conformément aux principes du droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2254 (2015). Nous appuyons pleinement le rôle important de facilitateur joué par l'ONU, notamment l'Envoyé spécial Geir Pedersen, ainsi que tout effort diplomatique viable, tant bilatéralement que multilatéralement, en faveur de la paix et de la stabilité en Syrie.

Troisièmement, nous sommes d'avis que la détérioration de la situation à Edleb représente maintenant un fardeau trop lourd à porter pour des millions de civils. Il faut apporter une réponse aux préoccupations humanitaires et faciliter le travail humanitaire, notamment en trouvant des moyens viables d'acheminer l'aide en temps voulu.

Nous ne devons ménager aucun effort pour lutter contre les terroristes et les organisations terroristes désignées par l'ONU, mais nous devons le faire d'une façon qui vienne à bout de leur raison d'être. Nous devons donc respecter le droit international, la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire. La protection des civils doit être notre priorité absolue.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous tenons à saluer le Secrétaire général, qui est parmi nous aujourd'hui. Nous voudrions également remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Comme l'a dit le Secrétaire général dans ses observations d'aujourd'hui, nous suivons avec préoccupation l'escalade de la situation dans le nord-ouest de la Syrie et l'intensification des opérations militaires dans cette zone. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à poursuivre leurs efforts pour parvenir à un cessez-le-feu. La poursuite de l'escalade et son élargissement constituent une véritable menace pour les civils, aggravent la situation humanitaire et exacerbent les souffrances.

Nous réaffirmons la nécessité de respecter le droit international humanitaire et d'épargner les civils et les infrastructures civiles. Nous exhortons toutes les parties à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale à tous ceux qui en ont besoin.

Nous adressons nos condoléances aux familles des personnels turcs et syriens qui ont perdu la vie. Nous réaffirmons notre position selon laquelle il ne saurait y de solution militaire à la crise en Syrie. La seule solution durable est un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015), qui passe par la reprise du processus politique.

Nous voulons souligner aujourd'hui que l'option militaire ne fera que compliquer la situation et aggraver les souffrances des populations. Nous appuyons donc les contacts entre les parties concernées, l'appel lancé par le Secrétaire général et les efforts de l'ONU. Nous espérons que tous ces efforts aboutiront

à un cessez-le-feu immédiat, qui est la priorité la plus pressante à l'heure actuelle.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais, à travers vous, Monsieur le Président, remercier le Secrétaire général et Mme Rosemary DiCarlo pour leurs propos introductifs qui, malheureusement, décrivent la grave situation qui prévaut en République arabe syrienne. Le conflit a changé de nature, mais aussi d'intensité, et le Secrétaire général a raison de le dire. Au nom du Niger, nous demandons à la Russie et à la Turquie de poursuivre le dialogue. Nous avons foi en leur capacité de trouver un compromis pour stopper l'escalade actuelle, car, sinon, même les minces acquis difficilement engrangés au plan humanitaire seront compromis. Si le Gouvernement syrien a le droit de lutter contre les terroristes dont personne ne doute de la présence sur son territoire, cette lutte devrait se faire dans le respect du droit international humanitaire. Nous déplorons les pertes en vies humaines de ces derniers jours et présentons nos condoléances les plus émues aux familles éplorées.

Hier, dans cette même salle, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et la Directrice générale de l'UNICEF, appuyées par l'Ambassadrice Craft, des États-Unis, ont fait parler leur cœur de mères devant le drame en Syrie, dont les victimes expiatoires sont les femmes et les enfants (S/PV.8734). Nous devons écouter leur appel poignant en mettant fin à cette tragédie qui se déroule sous nos yeux en Syrie. Il est temps de faire quelque chose, il est temps d'agir. Dans ce sens, nous soutenons les efforts inlassables du Secrétaire général et ceux de certains pays pour stopper la dérive dangereuse de ces derniers jours qui a cours en Syrie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de ses remarques et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

La situation dans la zone de désescalade d'Edleb s'est aggravée et reste très tendue. Nous poursuivons nos contacts avec nos collègues turcs, tant au niveau interministériel qu'au plus haut niveau. Le Président russe Vladimir Poutine et le Président turc Recep Tayyip Erdoğan se sont à nouveau entretenus au téléphone ce matin. Ils ont convenu de se rencontrer en personne au début du mois de mars, lorsque leurs calendriers le leur permettront.

Une délégation russe se trouve actuellement à Ankara et mène des négociations intenses sur les moyens de stabiliser la situation. Nous poursuivons donc nos contacts dans le cadre du format d'Astana. Nous sommes convaincus que si les militaires, les diplomates et les représentants des services de sécurité participant au format d'Astana se concentrent sur les accords fondamentaux qui ont été conclus concernant la zone de désescalade d'Edleb, cela ouvrira la voie à de réels changements sur le terrain dans un avenir très proche.

Hier, un incident s'est produit avec des militaires turcs, mais pas au poste d'observation, comme l'a dit aujourd'hui notre collègue des États-Unis. Les soldats turcs se sentent totalement en sécurité aux postes d'observation. L'incident a eu lieu en dehors du poste d'observation, près du village de Bélioun. Le Ministère russe de la défense a fait un communiqué détaillé dans lequel il a confirmé que les forces russes et turques sur le terrain étaient en contact permanent et quotidien. Les forces turques ont informé, en temps réel, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne de l'emplacement des soldats turcs dans la zone de désescalade d'Edleb. Ces coordonnées ont été transmises par la Russie aux forces armées syriennes afin d'assurer la sécurité des soldats turcs en cas d'attaques terroristes.

Comme l'a indiqué le Ministère russe de la défense, les coordonnées transmises hier ne mentionnaient pas les zones où il s'avère que des soldats turcs sont morts. Dès qu'elle a eu connaissance de ce qui s'était passé, la partie russe a pris des mesures exhaustives pour faire cesser les hostilités et permettre l'évacuation des morts et des blessés en toute sécurité. Afin d'éviter toute spéculation, le Ministère russe de la défense a en outre confirmé que les forces aériennes russes n'avaient pas utilisé d'avions de combat dans cette zone spécifique.

Nous regrettons que des soldats turcs soient morts, tout comme nous regrettons que des soldats syriens soient morts. Nous sommes convaincus que le respect des accords conclus, y compris en matière de déconfliction, contribuera à éviter de telles tragédies à l'avenir. Nos forces militaires sur le terrain sont prêtes à continuer de travailler dans ce sens.

Tant dans les discussions avec nos collègues turcs qu'au sein du Conseil de sécurité, nous avons réaffirmé notre attachement au mémorandum de Sotchi du 17 septembre 2018. Je voudrais rappeler au Conseil l'essence de cet accord : séparer l'opposition des terroristes; créer une zone démilitarisée exempte de jihadistes, afin que personne ne puisse, à partir de là, bombarder les installations civiles, les positions de

l'armée syrienne ou les bases militaires russes; et fournir un accès sans entrave aux autoroutes M4 et M5, qui sont vitales pour l'économie syrienne, l'aide humanitaire et toute la population du pays. Nous partageons cet objectif avec nos collègues turcs. Nous sommes bien conscients des défis à relever pour atteindre ces objectifs, mais ensemble, nous pouvons y arriver.

Je tiens à souligner que les décisions prises à Sotchi sont temporaires car, comme l'indique le mémorandum de Sotchi, elles concernent le territoire national de la Syrie, ainsi que sa souveraineté et son intégrité territoriale, que les parties doivent respecter et qui sont garanties par la Charte des Nations Unies.

Ces derniers mois, des terroristes, principalement de Hay'at Tahrir el-Cham, se sont emparés d'Edleb et ont intensifié leurs incursions contre les civils, la population des zones habitées voisines et les forces syriennes. En réponse aux violations continues du cessez-le-feu depuis la zone d'Edleb, l'armée syrienne a le droit de riposter et de sévir contre les terroristes. Nous ne saurions interdire à l'armée syrienne de respecter les engagements pris dans les résolutions du Conseil de sécurité concernant une lutte sans compromis contre le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Je voudrais souligner ici que cela se passe sur son propre territoire, le territoire de la Syrie souveraine – et non le territoire de qui que ce soit d'autre. Aujourd'hui, Rosemary DiCarlo nous a rappelé que Hay'at Tahrir el-Cham est reconnu comme une organisation terroriste par l'ONU, ainsi que par la Russie, la Syrie, l'Europe, les États-Unis et la Turquie.

À cet égard, nous souhaitons une fois de plus appeler l'attention de nos collègues et de tous ceux qui suivent de près la situation à Edleb sur les tentatives visant à blanchir les terroristes, voire à justifier leurs actions. Malheureusement, cela intervient au niveau des hauts responsables, y compris des représentants des États-Unis d'Amérique. D'aucuns prétendent que les membres de Hay'at Tahrir el-Cham ne sont pas réellement des terroristes mais des patriotes et des révolutionnaires, au seul motif qu'ils combattent les autorités syriennes légitimes. Nous considérons que de telles déclarations sont inacceptables et très dangereuses.

C'est regrettable, mais aujourd'hui, ce genre de déclaration est apparemment considérée comme un appel à l'action. Récemment, une organisation non gouvernementale bien connue a décidé de tenir une interview avec le leader de Hay'at Tahrir el-Cham, Al-Julani, qui a déclaré que les activités du groupe évoluaient et qu'il commençait à se concentrer sur la lutte contre le Gouvernement de la République arabe syrienne plutôt que sur les attaques terroristes. Mon collègue syrien a demandé hier, en parlant des appels au cessez-le-feu, pourquoi personne n'avait négocié avec Ben Laden ou Al-Baghdadi. Nous ne nous souvenons pas non plus que ces personnes aient été interviewées par des journalistes occidentaux.

Pour être franc, nous continuons de nous poser des questions sur les armes que les terroristes utilisent. Le Ministère russe de la défense fournit régulièrement des informations à cet égard, qui sont disponibles sur différents sites Web. On y trouve des vidéos et des photos qui montrent clairement que les combattants sont armés des derniers produits de l'industrie militaire occidentale : drones, véhicules blindés, armes légères et de petit calibre, missiles, et équipements antichars et antiaériens. Ces armes sont utilisées contre les forces syriennes et russes et contre les civils.

Je voudrais mettre sérieusement en garde nos collègues occidentaux pour qu'ils ne répètent pas leurs erreurs passées, lorsque, pour atteindre leurs objectifs géopolitiques d'un changement de régime en Afghanistan, en Iraq, en Libye ou en Syrie, ils se sont servis de terroristes, dans l'espoir que ces derniers pourraient être maîtrisés par la suite, une fois leurs objectifs géopolitiques atteints. Historiquement, cela n'a jamais été le cas. Nous exhortons donc tous nos collègues à ne pas oublier qu'il est impossible de conclure des marchés avec les terroristes, et ce, d'autant moins alors que nous tentons de régler les problèmes auxquels nous nous heurtons dans le contexte du règlement syrien.

Nous n'avons de cesse de souligner la nécessité de mettre en commun nos efforts antiterroristes et de coopérer pour désamorcer les tensions. Nous sommes prêts à coopérer avec tous ceux qui le souhaitent sincèrement. Il faut montrer que l'on comprend ce besoin de coopération à tous les stades, et non uniquement lorsqu'il faut d'urgence résoudre des crises.

Je voudrais rappeler au Conseil qu'en 2003, lorsque l'Iraq a été bombardé sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, nos collègues du Royaume-Uni et des États-Unis n'ont pas parlé de coopération. Puis il y a eu la Libye, qui, après l'opération de l'OTAN menée en violation des résolutions du Conseil de sécurité, s'est pour ainsi dire effondrée. Ils essaient de faire la même chose en Syrie. Nous appelons une nouvelle fois les parties à être guidées par les intérêts de la région plutôt que par des intérêts géopolitiques étriqués, souvent

incompatibles avec les intérêts des populations qui vivent dans la région, dont certains prétendent pourtant se soucier au plus haut point.

Le Président : Je vais à présent effectuer une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

La frappe d'hier contre le contingent turc à Edleb, dans laquelle des dizaines de soldats turcs ont perdu la vie, représente un tournant dramatique dans la situation déjà alarmante d'Edleb. Nous condamnons fermement cette attaque, et nous présentons nos condoléances au Gouvernement turc, ainsi qu'aux familles des victimes.

Nous suivons avec une grande inquiétude cette nouvelle dynamique qui présente des dangers énormes pour la paix et la sécurité internationales. Les parties doivent en mesurer les implications.

Comme nous le savons, la Turquie est présente à Edleb sur la base de l'accord d'Astana de 2017 et de l'accord de Sotchi de 2018, qui créaient autour d'Edleb une zone de désescalade. À maintes reprises, la Syrie et la Russie ont violé ces accords de cessez-le-feu. Chaque fois, ces violations ont contribué à la catastrophe humanitaire à propos de laquelle nous nous sommes encore réunis hier (voir S/PV.8734), sous présidence de notre vice-premier ministre. Je voudrais réitérer que l'accès humanitaire doit absolument être respecté.

Le Secrétaire général a qualifié la situation à Edleb de « man-made disaster » (catastrophe causée par l'homme). Nous ne pouvons pas être plus d'accord. Cette situation, où un million de personnes vivent dans des conditions désastreuses, aurait été totalement évitable si les parties avaient respecté leurs propres engagements. La situation ne peut qu'empirer si la Syrie, soutenue par la Russie, n'arrête pas son offensive immédiatement. Sinon, ce sera à nouveau la population syrienne qui devra en payer le prix.

Nous lançons donc à nouveau un appel à la Syrie et à la Russie à mettre fin à l'escalade militaire. Sans une action urgente, le risque d'une escalade encore plus importante augmente d'heure en heure.

Nous soutenons l'action du Secrétaire général, et l'encourageons à continuer à ne ménager aucun effort pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable.

Enfin, l'engagement politique des autorités syriennes est indispensable pour que le cycle de la violence et de l'instabilité cesse enfin dans la région. La seule voie vers la stabilité est une solution politique crédible et inclusive, facilitée par les Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015).

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais saluer la présence aujourd'hui au Conseil du Secrétaire général et le remercier de sa déclaration liminaire responsable. Je remercie aussi la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix de son exposé.

Les garants du processus d'Astana sont convenus, lors de leur quatrième réunion tenue dans ce cadre dans la capitale kazakhe les 3 et 4 mai 2017, de créer des zones de désescalade dans mon pays, pour une période de six mois et à titre temporaire, comme vient de le dire à l'instant l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. Les garants, notamment le régime turc, réaffirmèrent aussi à l'issue de cette réunion leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, et décidèrent entre autres mesures supplémentaires, et je cite ici un document officiel du Conseil de sécurité, notamment que toutes les parties devaient cesser les hostilités sans délai; que la cessation des hostilités ne s'appliquerait pas aux opérations militaires dirigées contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), également connu sous le nom de Daech, Al-Qaida et le Front el-Nosra, aujourd'hui Jabhat Fatah el-Cham, et tous les autres individus, groupes, entreprises et entités associés à Al-Qaida ou à l'EIIL, ainsi que les autres groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil, dans et en dehors des zones de désescalade; et que les trois garants, dont le régime turc, avaient jusqu'au 4 juillet 2017 pour prendre des mesures en vue de séparer les groupes armés de l'opposition des groupes terroristes dont je viens de parler.

Le jour même de l'annonce de cet accord à Astana, soit le 3 mai, le Gouvernement de mon pays a indiqué qu'il approuvait l'initiative russe concernant les zones de désescalade, et ce afin que le sang des Syriens cesse de couler et que ces derniers puissent autant que faire se peut retrouver une vie normale. Il a aussi réaffirmé à cette occasion qu'il poursuivrait sa lutte contre le terrorisme représenté par Daech, le Front el-Nosra et les entités terroristes qui leur sont affiliées.

L’accord de Sotchi du 17 septembre 2018 prévoyait quant à lui la création d’une zone démilitarisée à Edleb et dans certaines parties des faubourgs d’Alep et de Hama, le régime turc s’engageant à retirer de ces régions les groupes armés et les organisations terroristes, y compris le Front el-Nosra et ses affiliés, et à les désarmer avant le 15 octobre 2018. Cet accord prévoyait aussi la reprise du trafic routier sur les axes internationaux M4 et M5 avant la fin de 2018.

Le Gouvernement de mon pays s’est à l’époque félicité de cette initiative temporaire et assortie de délais, fruit de consultations intenses entre la République arabe syrienne et la Fédération de Russie. Et là encore, il a réaffirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme, au moyen d’opérations militaires ou par des initiatives de réconciliation locales, jusqu’à ce que toutes les parcelles de son territoire soient libérées. Une nouvelle fois, je cite ici en substance ce que dit un document officiel du Conseil concernant l’accord de Sotchi.

Malgré les appels que nous-mêmes, nos amis et d’autres États avons adressés au régime turc pour lui demander de respecter les engagements qu’il a pris - et que je viens de rappeler ici - dans les délais arrêtés dans le mémorandum d’Astana et l’accord de Sotchi, le régime d’Erdoğan, qui se place au-dessus de la légalité internationale, a refusé de le faire. Lui et les organisations terroristes qu’il soutient ont mis à profit les accords de désescalade pour renforcer leurs capacités et leur présence dans les régions syriennes, essentiellement celles bordant la Turquie, et ont essayé d’imposer un fait terroriste et de lui imprimer un caractère durable, et ce au mépris des souffrances qu’endurent notre peuple à Edleb, à Alep et dans les zones rurales de Lattaquié et de Hama du fait des crimes de ces organisations terroristes. Ces crimes, comme je l’ai expliqué hier, ont visé les civils, les agents humanitaires et tous ceux qui ont osé s’opposer aux pratiques de ces organisations. Les membres du Conseil ont tous été témoins des manifestations multiples organisées par la population dans les régions du nord-ouest pour protester contre les pratiques des organisations terroristes soutenues par la Turquie et d’autres, notamment les restrictions, les pillages, les meurtres, les enlèvements, les détentions, la torture, le viol, l’imposition d’un tribut, le pillage des récoltes, le vol d’antiquités, la traite d’êtres humains, le détournement et la revente des fournitures humanitaires.

Les membres du Conseil peuvent voir ainsi que deux ans après la signature du mémorandum d’Astana et une année et demie après la conclusion de l’accord de Sotchi, le régime turc a transformé les postes d’observation turcs installés à l’intérieur du territoire syrien en salles d’opération et centres d’appui pour les organisations terroristes, alors qu’ils étaient destinés à surveiller les activités des terroriste, à empêcher ces derniers de continuer à perpétrer leurs crimes et à prévenir les attaques contre les positions de l’Armée arabe syrienne et les bases des forces russes. Le fait que les soldats turcs qui ont été tués se trouvaient loin de ces postes en train d’aider les terroristes le prouve bien. La Secrétaire générale adjointe a confirmé ce fait dans son exposé, lorsqu’elle a dit que les forces turques ont joué un rôle d’appui aux opérations des groupes terroriste contre les forces syriennes à Saraqeb. C’est ce qu’elle a dit aujourd’hui dans son exposé.

S’acquittant de son devoir national, et en application des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme, du mémorandum d’Astana et de l’accord de Sotchi, l’armée syrienne, appuyée par ses alliés, a lancé, comme l’y autorise la Constitution, des opérations militaires ciblées afin de libérer les habitants d’Alep, d’Edleb et de leurs alentours des crimes des organisations terroristes, et de rétablir l’autorité de l’État et la primauté du droit dans les régions contrôlées par le Front el-Nosra. C’est ce que confirment les rapports des équipes spéciales du Conseil sur Daech et Al-Qaida, le dernier en date étant le 25e rapport de l’Équipe d’appui analytique et de surveillance des sanctions (S/2020/53), publié le 20 janvier 2020 en application de la résolution 2368 (2017), dont j’ai là une copie et où on peut lire à la page 3 que

> « La province d’Edleb, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, reste sous la domination de groupes affiliés à Al-Qaida »
>
> Le rapport dit bien Al-Qaida, et non l’opposition.
>
> « et accueille toujours des combattants de l’EIIL et des personnes à leur charge réinstallés. Certaines régions de l’Iraq, en particulier la zone de la province d’Anbar qui borde la République arabe syrienne, constituent également un environnement sécuritaire permissif pour les déplacements des combattants de l’EIIL. »

Les opérations de l’armée syrienne et de ses alliés ont réussi jusqu’à présent à libérer de vastes portions de territoire, ainsi que plus de 140 villes et villages de l’emprise des cannibales et des hordes du terrorisme international, nourris aux valeurs et aux notions du

droit international humanitaire dans les écoles et les académies de l'extrémisme et du terrorisme. Après tout cet effort de lutte contre le terrorisme, certains membres viennent demander que l'Armée arabe syrienne retourne aux lignes de 2018.

Mon pays condamne avec la plus grande fermeté les pratiques du régime turc et les actes d'agression qu'il commet à l'égard des Syriens en appui au terrorisme et en vue de concrétiser son rêve de ressusciter l'Empire ottoman disparu. Mon pays rejette catégoriquement les affirmations du régime turc selon lesquelles son acte d'agression contre mon pays vient en légitime défense ou en application de l'accord d'Adana conclu entre nos deux pays en 1998, ou tout autre prétexte spécieux.

Parlant de légitime défense, les membres du Conseil savent que le Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation a terminé ses travaux il y a deux jours. La délégation mexicaine a fait une proposition très intéressante, à savoir ne pas faire un mauvais usage ou une mauvaise interprétation de l'Article 51 de la Charte. Personne ne s'est opposé à cette proposition, à l'exception de la délégation turque. En effet, la délégation turque s'est opposée à la proposition mexicaine. Pourquoi? Parce que c'est le régime d'Erdoğan qui a violé l'Accord d'Adana, qui n'a pas respecté ses engagements au titre du mémorandum d'Astana et de l'accord de Sotchi, et qui fait fi des relations de bon voisinage et des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme.

Nous avons dit hier au Conseil que le régime turc a même utilisé l'eau comme arme terroriste (voir S/PV.8734). Hier, il a coupé l'approvisionnement en eau de la ville de Hassaké, où vivent 600 000 civils, qui ont ainsi été privés d'eau. Ce régime accueille, appuie, forme et arme des milliers de terroristes, notamment des combattants terroristes étrangers venus de plus d'une centaine de pays, selon les rapports de l'ONU. Ses services de renseignement les ont attendus dans les aéroports turcs, leur ont permis de s'infiltrer à travers les frontières entre la Turquie et mon pays, ont planifié leurs crimes, et leur ont fourni pendant des années un appui militaire, politique et médiatique, avant d'œuvrer à leur unification et à leur intégration au sein de leurs forces lors de leur agression dans le nord-est et le nord-ouest de mon pays, puis au transfert de certains d'entre eux en Libye et dans la Corne de l'Afrique.

Mon pays rejette catégoriquement l'utilisation par le régime criminel d'Erdoğan de civils syriens comme carburant dans sa guerre enragée contre mon pays ou comme moyen de pression sur les gouvernements des pays européens et de chantage en vue d'entraîner l'OTAN dans ses aventures puériles ou pour se voir faciliter l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ou exempter ses citoyens des visas d'entrée en Europe. Nous appelons les pays européens à honorer leurs engagements conformément au droit international et aux instruments relatifs aux droits de l'homme et à ne pas s'impliquer dans des affaires honteuses ou à se fourvoyer dans un bazar politique avec le régime turc scélérat aux dépens du peuple syrien.

Ces derniers jours, nous avons assisté à l'entrée en action de l'armée turque, cette même armée dont Erdoğan s'était débarrassé du commandement en 2016, au motif de velléités de coup d'État, et qu'il a transformée en bras pour organiser l'organisation des Frères musulmans. On a vu donc cette armée qui était une armée laïque combattre aux côtés d'organisations terroristes takfiristes en Libye et en Syrie, en violation du droit international, des dispositions de la Charte, des résolutions du Conseil de sécurité et de l'accord de Sotchi.

Il est regrettable que certains continuent de louer le régime turc, faisant abstraction de ses crimes, entre autres la transformation des points de passage de l'aide humanitaire mentionnés dans la résolution 2254 (2015) et dans des résolutions antérieures pour infiltrer en Syrie des milliers de soldats et du matériel militaire, et auparavant des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers et toutes sortes d'armes et de munitions, y compris des armes chimiques.

Mon pays lutte contre le terrorisme sur son territoire. Edleb est un territoire syrien; pas un territoire turc. Edleb n'est pas un territoire de l'OTAN. Elle ne se trouve ni en Belgique, ni en Estonie, ni en France, ni en Allemagne, ni en Californie. Mon pays lutte contre le terrorisme sur son territoire, et pas sur le territoire d'un autre pays, et est déterminé à résister par tous les moyens légitimes à l'agression de la Turquie, pays parrain du terrorisme, à défendre ses enfants, l'unité de la Syrie, son peuple et son territoire, et à rester attaché à sa souveraineté et à l'indépendance de sa décision nationale. Le Conseil de sécurité doit s'acquitter de sa responsabilité de mettre un terme à l'aventure du régime d'Erdoğan, qui menace la paix et la sécurité internationales et régionales, comme l'a dit le Secrétaire général. C'est ce qu'exigent les dispositions du droit international et les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, j'appelle les pays qui ont demandé la convocation de la présente séance à répondre aux questions suivantes. La présence des forces turques sur le territoire de mon pays constitue-t-elle, oui ou non, un acte d'agression et d'occupation? Est-ce que le fait que le régime turc vise à « turquiciser » les régions syriennes occupées en y hissant le drapeau turc, en donnant des noms turcs à leurs places et à leurs rues, en imposant des programmes scolaires turcs dans nos écoles, en pillant nos ressources et notre patrimoine est légitime ou non au regard du droit international? Est-ce que l'approche du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme et de maintien de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte a changé, ou est-ce que certains veulent substituer à la Charte une nouvelle charte non consensuelle et controversée? Le Conseil de sécurité a-t-il encore une once de crédibilité pour que les États Membres qui lui ont confié ses responsabilités au titre de la Charte puissent encore compter sur lui?

Il est clair que l'objectif de la présente séance est de s'en prendre au processus d'Astana et de déformer la notion de droit international et rien d'autre. Si le Conseil se souciait vraiment du droit international, comme l'a dit mon collègue britannique, son pays n'aurait pas envahi et détruit l'Iraq, tué un million d'Iraquiens, pillé son musée national et ses ressources, et détruit ses infrastructures de base. S'il y avait eu à l'époque un droit international qui aurait empêché l'invasion de l'Iraq par les États-Unis et le Royaume-Uni, nous n'en serions pas là aujourd'hui, et ce qui se passe en Libye aujourd'hui n'aurait pas eu lieu.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Seulement 24 heures se sont écoulées depuis notre dernière séance en date sur la situation en Syrie (voir S/PV.8734). Mais les graves faits nouveaux justifiaient que le Conseil de sécurité se penche à nouveau sur la question aujourd'hui. Hier, à peu près au moment où le Conseil tenait une séance, un convoi militaire turc a été la cible d'une série de frappes aériennes qui ont duré cinq heures. Cette attaque abominable a eu lieu à proximité du village de Bélioun, situé dans la zone de désescalade d'Edleb. Le convoi a été déployé pour renforcer un poste d'observation turc et certaines des fortifications. Nous avons perdu 34 soldats après une série de frappes aériennes qui ont eu lieu hier après-midi. En outre, un nombre important de soldats des forces turques ont été blessés.

Les pistes radars montrent que les avions du régime et les avions russes étaient en vol de formation pendant cette période. Je voudrais souligner que les forces turques qui ont été attaquées étaient seules dans cette zone. La conclusion logique est qu'elles ont été délibérément attaquées. Nous avons eu une coordination préalable, par écrit, avec les forces russes concernant l'emplacement de notre convoi. Et les frappes aériennes se sont poursuivies malgré les avertissements que nous avons immédiatement lancés, dès la toute première attaque. Même les ambulances qui ont été envoyées pour venir en aide aux soldats blessés ont été prises pour cible. C'était un acte belliqueux d'agression contre la Turquie. Pour se défendre, les forces turques ont riposté.

Le contingent turc attaqué hier avait été déployé conformément aux accords de désescalade en vigueur à Edleb pour garantir la sécurité de notre personnel militaire aux postes d'observation; pour protéger les civils contre l'agression du régime; pour garantir un accès humanitaire rapide et ininterrompu aux personnes dans le besoin; pour prévenir des déplacements massifs vers la Turquie et au-delà; pour préserver le statut d'Edleb en tant que zone de désescalade; et pour contribuer à l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). Ces paramètres étaient ceux du mémorandum de Sotchi du 17 septembre 2018. Notre objectif est de revenir au statu quo établi à ce moment-là.

Nous poursuivons notre dialogue avec la Russie sur cette base. D'ailleurs, une autre délégation russe était à Ankara hier, le jour même où s'est produite cette odieuse attaque contre les forces turques. Aujourd'hui, le Président Erdoğan s'est entretenu avec le Président Poutine. Nous avons de nouveau dit clairement à la partie russe que nous n'abandonnerions pas nos postes d'observation et que nous continuerions de renforcer notre présence militaire.

Nous avons une responsabilité morale, pour le moins, de protéger les enfants sans défense et désespérés d'Edleb. Certains pourraient interpréter la désescalade de la violence comme signifiant que c'est à toutes les forces qu'incombe la responsabilité de cette désescalade. Suivre cette logique signifierait que l'on laissera ces civils sans défense à la merci du régime. Dans ce cas, il n'y a aucun doute sur ce que feraient les presque 5 millions de personnes qui résident dans cette zone – elles fuiraient le pays. Mais c'est exactement

ce que veut le régime meurtrier d'Assad. Il est évident que le régime et ses parrains veulent vider Edleb de sa population.

Les événements d'hier rappellent de façon brutale que le régime est déterminé à poursuivre ses attaques pour intimider les civils syriens et détruire l'opposition syrienne et les perspectives d'un règlement politique. Aujourd'hui, la présence turque à Edleb est synonyme d'espoir pour les millions de civils pris au piège dans cette zone et représente le seul rempart face aux crimes contre l'humanité que commet le régime. La présence turque à Edleb est la seule raison qui permet à des millions de Syriens de rester chez eux sans crainte. Chacun doit comprendre que nos soldats ont sacrifié leurs vies pour sauver des vies civiles à Edleb. La présence turque à Edleb est par ailleurs l'unique garantie de continuation de l'aide humanitaire.

C'est précisément pour ces raisons que le régime et ses parrains ciblent les forces armées turques. Ils veulent entraîner la Turquie dans leur sale guerre parce que les soldats turcs empêchent le régime de réaliser son rêve d'une solution militaire. Un mauvais calcul entre cependant en ligne de compte. Le régime et ses parrains sont habitués depuis des années à tuer des civils innocents et des membres de l'opposition. Qu'ils ne s'y trompent pas – cette fois-ci, ils ont ciblé directement les forces armées turques. Certains seigneurs de la guerre à Damas ne comprennent peut-être pas la différence. Certains mercenaires extrémistes qui se battent aux côtés du régime ne comprennent peut-être pas la différence. S'ils veulent l'apprendre à leurs dépens, ainsi soit-il. La Turquie ne veut pas la guerre, mais elle n'hésitera pas à recourir à la force, le cas échéant, si sa sécurité est menacée. Tout acte de provocation ou de harcèlement fera l'objet de représailles par tous les moyens.

La Turquie fait preuve de la plus grande retenue pour éviter une confrontation militaire directe. Ce sont cependant le bien et le mal qui s'affrontent. La Turquie entreprend ces efforts au nom de la communauté internationale pour protéger des millions de civils, principalement des femmes et des enfants. La plupart des membres du Conseil nous ont remerciés de nos efforts inlassables. Ce que nous attendons d'eux n'est pas uniquement de la reconnaissance; nous voulons qu'ils assument une partie de la responsabilité. Le sort de millions de civils relève de notre responsabilité commune. Il est temps pour le Conseil de sécurité de dire, « C'en est assez! ». Le Conseil doit mettre fin aux crimes de guerre et au comportement irresponsable du régime, qui représentent une menace directe à la paix et à la sécurité internationales. La communauté internationale ne doit pas rester indifférente face aux événements qui se déroulent à Edleb. Autrement, ceux-ci auront des répercussions à beaucoup plus grande échelle dans toute l'Europe, dans la région et au-delà.

En ce qui concerne la déclaration de l'orateur précédent, je tiens à souligner qu'il est honteux qu'il continue de s'asseoir derrière la plaque nominative de la Syrie et de nous dire sans aucune honte que des millions de Syriens, y compris les 560 000 enfants nouvellement déracinés, sont des terroristes. Il n'est pas un représentant légitime du peuple syrien et il n'est pas digne de ma réponse.

Le Président : Il n'y a plus d'autre orateur inscrit sur la liste.

Cependant, avant de lever la séance, qui est la dernière prévue pour le mois de février, je voudrais remercier tous les membres du Conseil pour leur coopération au terme d'un mois particulièrement chargé mais qui a été aussi productif, en tout cas sur un certain nombre de dossiers. Je voudrais aussi remercier le secrétariat du Conseil pour l'appui particulièrement efficace qu'il nous a fourni en permanence. Je voudrais aussi remercier l'équipe d'interprètes pour son travail.

Enfin, alors que notre présidence se termine, je sais que tous les membres s'associent à moi pour souhaiter bonne chance à la Chine, qui prend la présidence pour le mois de mars.

La séance est levée à 17 h 40.